

L'industrie française de la gestion d'actifs

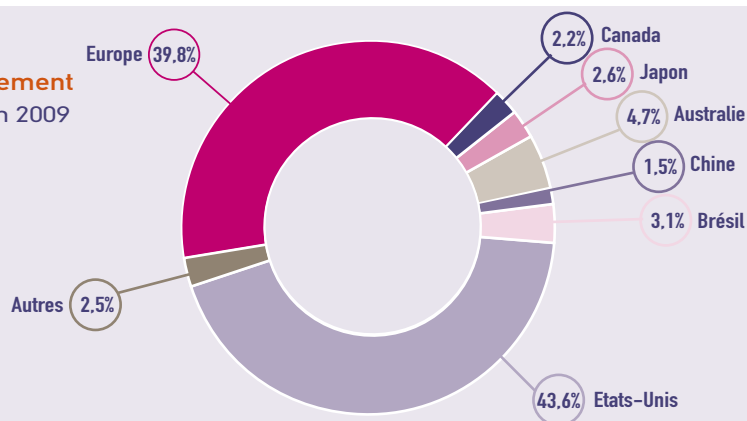


La gestion d'actifs joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie

L'industrie mondiale de la gestion d'actifs pour compte de tiers (sous mandat et collective) gère environ 35 000 Md€ dans le monde, dont près de 14 000 Md€ en Europe.

La part des fonds d'investissement européens atteint 7 000 Md€, au second rang après l'industrie américaine des fonds.

Marché mondial des fonds d'investissement
Actif net de 17 686 milliards d'euros à fin 2009



Source: EFAMA / ICI

L'industrie française de la gestion d'actifs : un juste équilibre entre innovation financière et protection de l'investisseur

Avec plus de 2 600 Md€ sous gestion à fin décembre 2009, l'industrie française de la gestion se situe aux tous premiers rangs internationaux. En termes de gestion financière d'OPCVM (1 560 Md€), elle est au premier rang européen (23 %) et au second mondial, après les Etats-Unis. Pour la domiciliation d'OPCVM (1 380 Md€), la France est au deuxième rang européen (20,3 %), après le Luxembourg (26,2 %).

Malgré la crise financière et économique, l'industrie française de la gestion a renoué en 2009 avec une croissance à deux chiffres. Sur les dix dernières années, le nombre de sociétés de gestion françaises a presque doublé, passant de près de 350 en 1999 à près de 600 aujourd'hui.

Notre industrie a su, au fil des années, construire un modèle compétitif et efficient basé sur :

- Une compétence de longue date en *gestion financière*
- Un remarquable *développement de l'innovation financière* depuis plusieurs décennies
- Une *régulation régulièrement adaptée favorisant à la fois la protection de l'investisseur et l'efficacité industrielle*
- Un important *niveau d'épargne et des réseaux de distribution solides et diversifiés*

Un modèle résistant face à la crise financière et économique

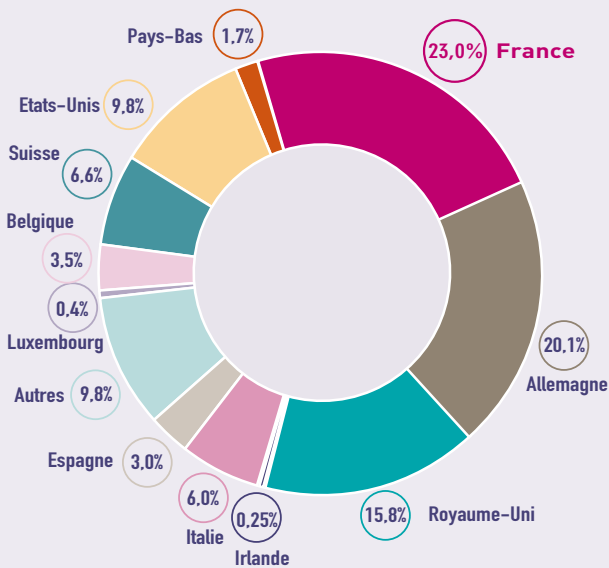
Le modèle de développement de l'industrie française de la gestion présente des atouts pour résister à la crise :

- ➔ Un contrôle des risques approprié au sein des sociétés de gestion
- ➔ Une prévention adaptée des conflits d'intérêts au bénéfice de la protection de l'investisseur
- ➔ Un système spécifique d'agrément des sociétés de gestion par le régulateur français (AMF) analysant les capacités des gérants et l'organisation de la société, notamment en cas d'utilisation de produits complexes

Industrie de la gestion financière* d'OPCVM en Europe

7 039 milliards d'euros à fin 2009

(Source : AFG / EFAMA / CSSF / IFIA)

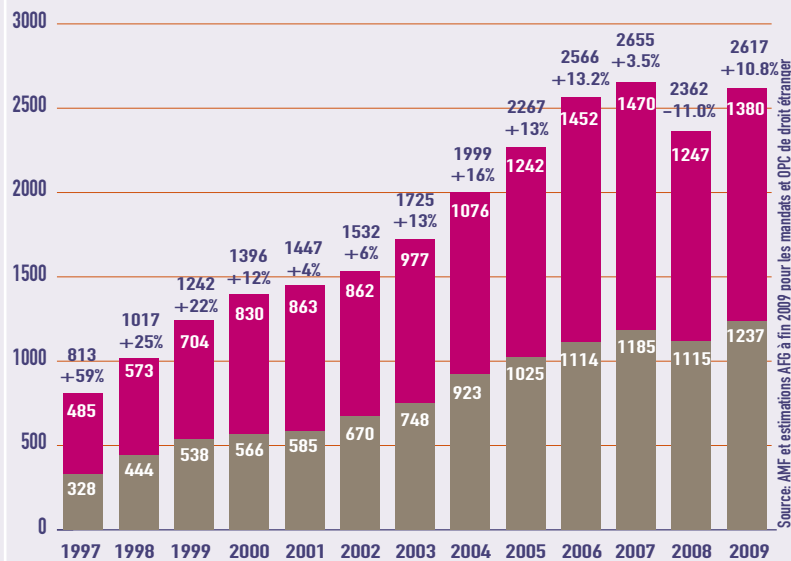


* Réallocation des actifs domiciliés au Luxembourg et en Irlande dans les pays d'origine des promoteurs - Estimation AFG

Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (en milliards d'euros)

■ OPCVM de droit français

■ Mandats y compris OPC de droit étranger



Source: AMF et estimations AFG à fin 2009 pour les mandats et OPC de droit étranger

L'AFG : l'association professionnelle du leader européen de la gestion d'actifs

L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective. Nos membres sont des sociétés de gestion entrepreneuriales ou des filiales de banques ou de groupes d'assurances.

L'industrie française de la gestion d'actifs : chiffres clés

- Plus de **590** sociétés de gestion
- **4** groupes français parmi les **20** premiers groupes de gestion mondiaux.
- Un écosystème riche en métiers et compétences (ex.: 3 dépositaires français parmi les 10 premiers mondiaux)
- Un nombre croissant de sociétés de gestion entrepreneuriales spécialisées (gestion active, gestion quantitative, performance absolue, gestion alternative, capital investissement, gestion immobilière...). Environ **150** sociétés de gestion entrepreneuriales créées en France ces 5 dernières années.
- Près de **11 300** fonds d'investissement, dont **8 000** OPCVM à vocation générale
- Plus de **2 610 Md€** sous gestion, dont :
 - **1 380 Md€** en OPCVM de droit français
 - plus de **1 230 Md€** investis dans la gestion financière sous mandat ou d'OPC de droit étranger

*L'Industrie française de la gestion :
un juste équilibre entre innovation financière
et protection de l'investisseur*